

## JANVIER 2017

### [Programme d'aide financière à l'entretien de la route verte](#) | [Guide](#) | [Formulaire](#)

Période d'inscription : **13 janvier 2017** (pour année 2016) et **31 mars 2017** (pour année 2017)

**Buts - objectifs** : soutenir les partenaires municipaux dans la prise en charge de l'entretien du réseau cyclable national de la Route verte pour les segments dont ils ont la responsabilité. Il vise ainsi à assurer la pérennité du réseau et à maintenir un niveau de qualité incitant les usagers à faire des déplacements actifs efficaces et sécuritaires. Ce programme s'inscrit dans la poursuite du volet 4 du programme Véloce II. Il sera doté d'une enveloppe budgétaire de 5,5 millions de dollars, soit 500 000 \$ pour l'année 2016-2017 et de 2,5 millions par année pour les deux années subséquentes d'ici le 31 mars 2019.

### [Fondation Bon départ de Canadian Tire](#)

Période d'inscription 2017 : **1<sup>er</sup> janvier pour les activités du printemps** / 1<sup>er</sup> mai pour les activités d'été et d'automne / 1<sup>er</sup> octobre pour les activités d'hiver et de Noël

**Buts - objectifs** : offrir à des enfants de familles financièrement défavorisées la même chance de participer à des activités sportives et récréatives que leurs voisins, leurs camarades de classe et leurs amis.

### [Programme d'assistance financière pour les Jeudis en chanson SSJB](#)

Date limite : **15 janvier 2017**

**Buts - objectifs** : soutenir l'organisation de spectacles culturels en milieu rural, 100 % francophones et centricois. Il vise aussi à offrir une tribune privilégiée aux artistes du territoire, tout en encourageant le dynamisme culturel de nos communautés rurales. Finalement, le programme favorise les rassemblements populaires et la fierté d'appartenir à une communauté, dont la langue française est au cœur de leur culture.

### [Programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine](#)

**Buts - objectifs** : vise à appuyer des activités qui sont créées à l'intention du grand public et ouvertes à celui-ci et qui célèbrent le patrimoine historique local ainsi que les artistes et les artisans locaux.

**Volet [Festivals locaux](#)** / Dates limites : **31 janvier 2017** – pour les festivals qui commencent **entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre** / **30 avril** – pour les festivals qui commencent **entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin** / **30 septembre** – pour les festivals qui commencent **entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août**.

**Buts-objectifs** : offre une aide financière aux groupes locaux qui organisent des festivals récurrents et présentent des œuvres d'artistes et d'artisans locaux ou des interprètes du patrimoine historique local.

**Volet [Commémorations communautaires](#)** / Date limite : **31 janvier 2017** pour les événements de l'année civile suivante

**Buts-objectifs** : offre une aide financière pour des événements locaux non récurrents, avec ou sans un projet mineur d'immobilisations qui soulignent le centenaire ou l'anniversaire subséquent, par tranches de 25 ans (ex. : 125<sup>e</sup>, 150<sup>e</sup>) d'un événement local important ou une personnalité locale importante. L'aide financière des projets d'immobilisations est d'un maximum de 25 000 \$ (tels que des projets communautaires en art, la restauration d'objets, les livres d'histoire communautaire, les statues et murales).

**Volet [Fonds des legs](#)** Date limite : **AUCUNE À CE VOLET**

**Buts-objectifs** : appuie les projets communautaires qui commémorent un événement historique local important ou rendent hommage à une personnalité historique locale importante; entreprennent la restauration, la rénovation ou la transformation d'édifices existants ou d'espaces extérieurs ayant une signification importante pour la communauté locale et qui sont destinés à la communauté.

### [Programme Équipe McDo<sup>MD</sup>](#) / [Inscription en ligne](#)

Période d'inscription : **fin janvier 2017** pour la saison 2017-2018

**Buts - objectifs** : Équipe McDo est un programme de commandite du hockey mineur pour les catégories bantam dans la province de Québec qui fournit des ensembles complets de chandails et de bas de style professionnel à toutes les équipes participantes. Les associations de hockey mineur participantes peuvent inscrire leur ligue locale de division bantam ou seulement certaines équipes dans le programme Équipe McDo. Hâtez-vous! Un nombre limité de possibilités de commandite est offert pour la saison de hockey 2017-2018.

## FÉVRIER 2017

### Emplois d'été Canada 2017 (EÉC)

**Date limite d'inscription : a été repoussée au 3 février 2017**

**Buts – objectifs :** vise à encourager les organismes à but non lucratif, les employeurs du secteur public et les petites entreprises comptant 50 employés ou moins à créer des emplois qui répondent à leurs besoins et qui profitent aux jeunes souhaitant acquérir de l'expérience de travail.

Fonds culturel arthabaskien / Description du fonds et Formulaire / 819 752-2444, poste 4271

[veronique.audy@mrc-arthabaska.qc.ca](mailto:veronique.audy@mrc-arthabaska.qc.ca)

**Date limite : 6 février 2017**

**Buts – objectifs :** Les activités ou projets présentés doivent correspondre aux axes d'intervention du Fonds de la MRC; favoriser des retombées culturelles, éducatives, promotionnelles, sociales ou encore économiques; contribuer au développement culturel de la région et se dérouler dans l'une ou l'autre des municipalités admissibles de la MRC d'Arthabaska.

Subvention pour verdir les cours d'écoles de La classe verte Toyota Evergreen / Formulaire

**Date limite : 10 février et 13 avril 2017**

**But – objectif :** aider les écoles à créer des classes en plein air pour fournir aux élèves un endroit sain pour jouer, apprendre et développer un véritable respect de la nature

Palmarès 150 de ParticipAction | Directives | Formulaire

**Dates limites : 8 février, 24 avril et \*21 août (\*si il y a un solde)**

**Buts – objectifs :** aider les organisations communautaires, écoles et municipalités qui prévoient organiser des programmes et événements du Palmarès 150 en 2017. Ces programmes ou événements doivent être inclusifs, accessibles à tous, gratuits ou à faible coût, et ils doivent offrir aux participants l'opportunité d'essayer une ou plusieurs des activités physiques du Palmarès 150. Les microsubventions varient entre 300 \$ et 1000 \$ et peuvent couvrir les frais d'entraîneurs qualifiés, d'équipement, de marketing, de promotion et autres qui amélioreront l'impact du programme ou de l'événement.

Concours École active / Formulaire

**Période d'inscription :** entre le **20 décembre 2016 au 17 février 2017**

**Buts – objectifs :** favoriser la pratique d'activités physiques, sportives et de plein air ainsi que l'adoption de comportements éthiques et sécuritaires dans les écoles ; inciter les écoles publiques et privées à diversifier la qualité de leur offre en matière d'activités physiques, sportives et de plein air, et ce, pour le plus grand nombre d'élèves possible. Chaque école dont la candidature sera retenue recevra une aide financière pouvant aller jusqu'à 75 % du coût total du projet, jusqu'à un maximum de 4 000 \$.

Aide financière aux festivals et aux événements touristiques

**Période d'inscription :** du **16 janvier au 17 février 2017**, pour tous les événements se déroulant entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 octobre 2017 inclusivement

**Buts – objectifs :** soutenir la croissance des festivals et événements touristiques majeurs qui positionnent la destination québécoise sur la scène nationale et internationale et qui, par conséquent, constituent des produits d'appel importants auprès des clientèles hors Québec (volet 1); renforcer l'attractivité des festivals et événements touristiques qui contribuent de façon notable à animer nos régions, à bonifier l'offre touristique du Québec, et ce, au bénéfice de toutes les clientèles touristiques (volet 2); encourager l'innovation et saisir les occasions permettant de maintenir la position et les avantages concurrentiels du Québec dans le domaine ainsi que d'accroître la notoriété et la visibilité du Québec (volet 3).

Programme Desjardins – Jeunes au travail

**Date limite : à vérifier à votre caisse**

**But – objectif :** Plusieurs caisses Desjardins permettent à des jeunes de 15 à 18 ans d'effectuer un stage estival rémunéré et supervisé de 180 heures dans une entreprise ou organisme par l'entremise du programme Desjardins Jeunes au travail. L'administration et la gestion de ce programme est souvent confiée au réseau des Carrefour jeunesse emploi.

## MARS 2017 (mise à jour en cours)

### Fonds culturel de la MRC Drummond

**Date limite : 4 mars 2016**

**Buts – objectifs** : soutenir les initiatives du milieu qui contribuent à favoriser l'accès aux arts et à la culture pour les citoyens, à développer des activités et des produits culturels novateurs, à renforcer la concertation en matière de développement culturel sur le territoire et à mettre en valeur les richesses historiques et patrimoniales de la MRC. L'aide peut atteindre 1500 \$ par projet tout en n'excédant pas 50 % du coût total de celui-ci. Les activités réalisées avant le 13 avril 2016 ne sont pas admissibles.

### Fondation communautaire de Poste Canada

**Période d'inscription** : **entre le 1<sup>er</sup> mars et le 5 avril 2017** / Le formulaire de demande est publié sur [www.postescanada.ca/communautaire](http://www.postescanada.ca/communautaire) à chaque année en mars.

**Buts – objectifs** : vise appuyer des projets qui soutiennent trois principaux secteurs : la communauté, l'éducation et la santé. Un financement sera accordé aux projets assurant l'effet maximum et créant un changement durable pour les enfants et les jeunes (jusqu'à l'âge de 21 ans) dans les secteurs suivants : programme d'éducation pour aider les enfants à atteindre leur plein potentiel; programmation favorisant des enfants en santé; création de collectifs sécuritaires et accueillants pour les enfants; prestation de services aux enfants et aux jeunes à besoins spéciaux et à leurs familles; programmes qui défendent les intérêts des enfants et des jeunes; programmes de santé mentale pour les enfants et les jeunes. Le montant maximal d'une subvention est de 50 000 \$. Cependant, afin de financer le plus grand nombre d'organismes possible, la majorité des subventions seront de 25 000 \$ ou moins.

### Fondation Bon départ de Canadian Tire

**Période d'inscription 2017** : 1<sup>er</sup> janvier pour les activités du printemps / **1<sup>er</sup> mai pour les activités d'été et d'automne** / 1<sup>er</sup> octobre pour les activités d'hiver et de Noël

**But – objectif** : offrir à des enfants de familles financièrement défavorisées la même chance de participer à des activités sportives et récréatives que leurs voisins, leurs camarades de classe et leurs amis

### Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances

**Date limite : 24 mars 2016**

**But – objectif** : contribuer à faire augmenter la participation de la population à la pratique d'activités physiques, de loisir et de sport en favorisant l'accessibilité aux camps de vacances des personnes en situation de pauvreté

### Programme d'aide financière à l'entretien de la route verte (Programme Véloce II) | [Guide](#) | [Formulaire](#)

**Période d'inscription** : **31 mars 2017**

**Buts - objectifs** : soutenir les partenaires municipaux dans la prise en charge de l'entretien du réseau cyclable national de la Route verte pour les segments dont ils ont la responsabilité. Il vise ainsi à assurer la pérennité du réseau et à maintenir un niveau de qualité incitant les usagers à faire des déplacements actifs efficaces et sécuritaires. Ce programme s'inscrit dans la poursuite du volet 4 du programme Véloce II. Il sera doté d'une enveloppe budgétaire de 5,5 millions de dollars, soit 500 000 \$ pour l'année 2016-2017 et de 2,5 millions par année pour les deux années subséquentes d'ici le 31 mars 2019.

### Fonds AgriEsprit

**Période d'inscription** : **13 mars au 17 avril 2017**

**But – objectif** : Votre organisme tente de recueillir des fonds pour un projet d'immobilisations ? Il est possible qu'il soit admissible à une valeur de 5 000 \$ à 25 000 \$ qui viendrait s'ajouter au montant recueilli dans le cadre de ses autres efforts de collecte de fonds. Le fonds AgriEsprit de FAC a pour but d'améliorer la qualité de vie des gens qui vivent dans les communautés rurales. Les projets qui ont été financés par le passé comprennent des hôpitaux et centres médicaux, des garderies, de l'équipement d'incendie et de sauvetage, des terrains de jeux, des banques alimentaires, des bibliothèques, des centres récréatifs et des jardins communautaires.

**AVRIL – MAI 2016 (mise à jour à venir)****Fête nationale du Québec****Date limite : 1<sup>er</sup> avril 2016**

**Buts - objectifs :** favoriser l'organisation de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de tous les Québécois et Québécoises. De plus, il permet d'apporter un appui aux organismes se portant responsables de l'organisation des célébrations de la Fête nationale du Québec.

**Fondation communautaire de Poste Canada****Date limite : 5 avril 2017**

**But – objectif :** vise appuyer des projets qui soutiennent trois principaux secteurs : la communauté, l'éducation et la santé. Le montant maximal d'une subvention est de 50 000 \$. Cependant, afin de financer le plus grand nombre d'organismes possible, la majorité des subventions seront de 25 000 \$ ou moins.

**Subvention pour verdir les cours d'écoles de La classe verte Toyota Evergreen / [Formulaire](#)****Date limite : 13 avril 2017**

**But – objectif :** aide les écoles à créer des classes en plein air pour fournir aux élèves un endroit sain pour jouer, apprendre et développer un véritable respect de la nature

**Fonds AgriEsprit****Date limite : 17 avril 2017**

**Buts – objectifs :** Votre organisme tente de recueillir des fonds pour un projet d'immobilisations? Il est possible qu'il soit admissible à une valeur de 5 000 \$ à 25 000 \$ qui viendrait s'ajouter au montant recueilli dans le cadre de ses autres efforts de collecte de fonds. Le fonds AgriEsprit de FAC a pour but d'améliorer la qualité de vie des gens qui vivent dans les communautés rurales. Les projets qui ont été financés par le passé comprennent des hôpitaux et centres médicaux, des garderies, de l'équipement d'incendie et de sauvetage, des terrains de jeux, des banques alimentaires, des bibliothèques, des centres récréatifs et des jardins communautaires.

**Palmarès 150 de ParticipAction | [Directives](#) | [Formulaire](#)****Dates limites : 8 février, 24 avril et \*21 août (\*s'il y a un solde)**

**But – objectif :** aider les organisations communautaires, écoles et municipalités qui prévoient organiser des [programmes et événements du Palmarès 150](#) en 2017. Ces programmes ou événements doivent être inclusifs, accessibles à tous, gratuits ou à faible coût, et ils doivent offrir aux participants l'opportunité d'essayer une ou plusieurs des [activités physiques du Palmarès 150](#). Les microsubventions varient entre 300 \$ et 1000 \$ et peuvent couvrir les frais d'entraîneurs qualifiés, d'équipement, de marketing, de promotion et autres qui amélioreront l'impact du programme ou de l'événement.

**Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond | [Politique](#) et [formulaire](#)****Période d'inscription : 28 avril 2017**

**Buts – objectifs :** Le fonds est directement relié à deux priorités d'intervention ciblées par la MRC Drummond soit : [Le soutien aux projets structurants](#) (social, culture, économie et environnement), qui permet de poursuivre la mobilisation de la communauté de la MRC; [Le soutien au développement rural](#) qui aura comme impact de stimuler et soutenir le développement des municipalités rurales. L'aide accordée peut atteindre 50 % des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 25 000 \$ ou de 30 000 \$ selon la portée des projets (locale ou touchant plusieurs municipalités).

**Programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine**

**But – objectif :** vise à appuyer des activités qui sont créées à l'intention du grand public et ouvertes à celui-ci et qui célèbrent le patrimoine historique local ainsi que les artistes et les artisans locaux.

**Volet [Festivals locaux](#) / Dates limites : 30 avril** – pour les festivals qui commencent **entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin / 30 septembre** – pour les festivals qui commencent **entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août / 31 janvier** – pour les festivals qui commencent **entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**

**Buts-objectifs :** offre une aide financière aux groupes locaux qui organisent des festivals récurrents et présentent des œuvres d'artistes et d'artisans locaux ou des interprètes du patrimoine historique local.

**Volet [Fonds des legs](#) Date limite : AUCUNE À CE VOLET**

**But-objectif :** appuie les projets communautaires qui commémorent un événement historique local important ou rendent hommage à une personnalité historique locale importante; entreprennent la restauration, la rénovation ou la transformation d'édifices existants ou d'espaces extérieurs ayant une signification importante pour la communauté locale et qui sont destinés à la communauté.

## Subventions à des projets dans la communauté qui visent l'adoption de saines habitudes de vie chez les jeunes

**Date limite : 7 avril 2017**

**But – objectif :** La [Fondation GO](#) appuie financièrement des projets jugés pertinents dans la communauté et dont les objectifs visent l'adoption de saines habitudes de vie ainsi qu'un mode de vie actif chez les jeunes de 6 à 13 ans. La demande de soutien devra obligatoirement provenir d'un organisme de bienfaisance enregistré. La Fondation GO encourage les organismes à se servir de cette subvention comme d'un levier pour solliciter et rencontrer d'autres partenaires financiers désireux de s'impliquer dans le projet. Six subventions de 25 000 \$ seront versées aux organismes sélectionnés.

## Subventions à des projets qui favorisent de saines habitudes de vie dans les écoles primaires du Québec

**Date limite : 7 avril 2017**

**But – objectif :** la [Fondation GO](#) appuie financièrement des projets initiés dans les écoles primaires du Québec dont l'objectif est de favoriser de saines habitudes de vie. Elle sera particulièrement sensible aux projets qui encouragent les jeunes de 6 à 13 ans à adopter un mode de vie actif et de bonnes habitudes alimentaires qu'ils garderont ensuite dans leur vie adulte. Elle sera également favorable aux projets proposés par des écoles primaires qui partagent les mêmes valeurs que celles du Grand défi Pierre Lavoie et qui participent au concours Lève-toi et Bouge. Trente subventions de 5 000\$ seront versées aux entités sélectionnées.

**Fonds Éco IGA** / Pour information : 514 728-0116, poste 221 [fonds@jourdelaterre.org](mailto:fonds@jourdelaterre.org)

**Date limite :** [Projets clé en main](#) / avril 2017

**Buts – objectifs :** Ce fonds se veut un levier du développement durable pour les collectivités québécoises. Il sert à financer des projets environnementaux qui répondent concrètement aux réalités du milieu à travers le Québec. [Liste de distribution des barils](#).

## Subvention pour verdir les cours d'écoles de La classe verte Toyota Evergreen / [Formulaire](#)

**Date limite : 13 avril 2017**

**But – objectif :** aide les écoles à créer des classes en plein air pour fournir aux élèves un endroit sain pour jouer, apprendre et développer un véritable respect de la nature

## Projet Vive l'activité physique RBC | [Présentation](#)

**Date limite : 9 mai 2016**

**But – objectif :** octroyer des fonds, variant entre 1 000 \$ et 10 000 \$, à des organismes locaux qui favorisent l'apprentissage d'une nouvelle aptitude ou d'un nouveau sport ou qui permettent aux jeunes d'explorer différents sports ou aptitudes, par exemple des organismes offrant des cours de natation ou de patinage. Les programmes admissibles au financement incluent ceux qui permettent l'apprentissage d'une nouvelle aptitude ou d'un nouveau sport que le jeune n'aurait pas l'occasion de connaître autrement ; ou qui permettent aux jeunes d'explorer différents sports ou aptitudes ; ou qui mettent en place une nouvelle approche à l'égard de l'activité physique et du sport par la création d'un programme de savoir-faire physique recommandé par le mouvement [Au Canada, le sport c'est pour la vie \(ACSV\)](#)  .

## Reconnaissance Loisir Sport Centre-du-Québec | [Bourses Desjardins Hommage aux organismes centriquois](#)

**Date limite : 27 mai 2016** / [Formulaire](#)

**Buts – objectifs :** vise saluer le travail accompli par les organismes de loisir et de sport de la région et les encourager à poursuivre leurs activités. Une bourse loisir de 500 \$ et une bourse sport de 500 \$ seront remises dans chaque territoire de MRC.

## Reconnaissance Loisir Sport Centre-du-Québec | [Programme de soutien financier en loisir Centre-du-Québec](#)

**Date limite : 27 mai 2016** / [Formulaire](#)

**Buts – objectifs :** désire appuyer des projets structurants ayant un impact sur le développement du loisir au niveau territorial ou régional. Le programme vise aussi : Accroître l'accessibilité à la pratique du loisir sous toutes ses formes; Favoriser la concertation territoriale et régionale en loisir; Encourager la rénovation ou la bonification des infrastructures de loisir. Le montant alloué par projet peut varier entre 1 000 \$ à 3 000 \$.

**Fonds culturel de Nicolet-Yamaska / [Marthe Taillon](#)****Dates limites : 31 mai 2016 / [Formulaire](#)****But – objectif :** soutenir les initiatives culturelles de territoire d'application afin d'encourager la médiation culturelle.**JUIN / JUILLET / AOÛT 2016 (mise à jour à venir)****[Place aux jeux Kraft](#)****Période de mise en candidature : 29 avril au 12 juin 2016****But – objectif :** Place aux jeux Kraft permet d'améliorer l'avenir en améliorant les espaces récréatifs. La communauté gagnante du grand prix recevra 250 000 \$ applicables à la rénovation d'une installation récréative. Les trois communautés gagnantes d'un second prix recevront chacune 25 000 \$ aussi applicables à la rénovation d'une installation récréative.**[Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 \(PIC 150\) - Volet 2](#)****Date limite : 8 juillet 2016****But - objectif :** Le PIC 150 vise à soutenir les organismes communautaires, les municipalités, les conseils de bande et les administrations autochtones de toutes les régions du Québec qui mettent à la disposition des citoyens des infrastructures qui contribuent à la vitalité et au dynamisme des collectivités. Le deuxième appel de propositions du PIC 150 se concentre sur deux priorités : les projets d'infrastructure communautaire ayant un impact positif sur l'environnement ou visant l'amélioration d'espaces verts, et les projets d'infrastructure communautaire ayant un impact positif sur les communautés autochtones.**[Fonds pour l'accessibilité](#) – Volet Accessibilité dans les communautés****Période d'inscription : 26 juillet 2016****But – objectif :** sert à améliorer l'accessibilité dans les collectivités de partout au Canada, notamment la rénovation, le réaménagement ou la construction d'installations communautaires où des programmes et des services sont offerts aux personnes handicapées, la modification de véhicules à moteur utilisés à des fins de transport dans la collectivité, la mise en place de technologies de l'information et des communications dans la collectivité. Pour être jugés admissibles au financement offert, les projets doivent être directement liés à l'élimination des obstacles à l'accessibilité et à l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes handicapées dans les collectivités canadiennes.**[Programme Nouveaux Horizons pour les aînés](#) / Volet : [Projets communautaires pour les aînés](#)****Date limite : 29 juillet 2016****Buts - objectifs :** les projets communautaires permettant aux aînés de partager leurs connaissances, leurs compétences et leurs expériences et d'aider leur collectivité à accroître sa capacité à régler certains problèmes locaux sont admissibles à une subvention pouvant atteindre 25 000 \$ par année, par organisme. [Les projets doivent viser un ou plusieurs des cinq objectifs du programme](#)**[Programme de soutien aux événements sportifs internationaux](#) / [Guide et formulaire](#)****Date limite : 31 juillet**, si l'événement se déroule entre le 1<sup>er</sup> novembre de l'année en cours et le 30 avril de l'année suivante**But – objectif :** Quatre millions de dollars par année sont consacrés au Programme de soutien aux événements sportifs internationaux (PSESI). Cette somme sert à améliorer les chances du Québec d'attirer de grands événements sportifs par l'aide à l'organisation d'événements d'envergure internationale.**[Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III](#)****Date limite : Dernier appel de projet : 14 août 2015****Buts – objectifs :** vise à améliorer la qualité des infrastructures sportives et récréatives et à promouvoir, auprès de la population, la pratique d'activités physiques, récréatives et sportives dans un cadre sain et sécuritaire. Le programme permet d'accorder une aide financière maximale équivalant à 50 % des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 7,5 millions de dollars. Les organismes municipaux, scolaires et à but non lucratif sont admissibles au programme.

**SEPTEMBRE 2016 (mise à jour à venir)****Les Ateliers À VOS FRIGOS**

**Période d'inscription :** 7 septembre 2016 au 3 avril 2017 / Inscriptions en ligne seulement

**But – objectif :** offrir 100 ateliers de cuisine à la communauté à travers la province qui incluront trucs et astuces pour aider les citoyens à réduire le gaspillage alimentaire à la maison. Un chef de la table des chefs et d'un expert des supermarchés IGA cuisinera avec des aliments invendus comestibles.

**Programme d'infrastructures Québec-municipalité (PIQM)**

**Sous volet 5.1 | Projets d'infrastructures à vocation municipale et communautaire**

**Date limite :** **Dernier appel de projet - 18 septembre 2015** - Les municipalités seront informées de tout nouvel appel de projets. Les municipalités admissibles peuvent toutefois soumettre au programme leur projet en tout temps en vue d'un nouvel appel de projets.

**Buts - objectifs :** permettre aux municipalités de réaliser des projets de construction, de mise aux normes, de réhabilitation, de conversion ou de réfection d'infrastructures municipales. Ceux étant liés aux loisirs sont les centres et salles communautaires. **Aide financière consentie :** 25% du coût maximal admissible par projet municipalités de 100 000 habitants et plus | Pourra varier entre 50 % et 75 % du coût maximal admissible municipalités de 100 000 habitants et moins.

**Programme de soutien aux politiques familiales municipales**

**Date limite :** 23 septembre 2016

**But – objectif :** Ce programme vise aider les municipalités à faire l'élaboration, la mise en œuvre et la mise à jour des politiques familiales. Grâce à ce programme du ministère de la Famille, les politiques familiales municipales, 700 municipalités et 27 MRC se sont dotées d'une politique familiale municipale ou sont en voie de le faire.

La principale finalité du programme est de faire de la politique familiale municipale et du plan d'action qui en découle des outils vers lesquels convergent les préoccupations à l'égard du mieux-être des familles en favorisant la création de milieux de vie bienveillants et sécuritaires. Ces outils guideront le conseil municipal dans ses décisions relatives à la création d'environnements favorables aux familles tout en adaptant les services municipaux à leur réalité et à leurs besoins.

**Programme municipalité amie des aînés (MADA)**

**Date limite :** 23 septembre 2016

**Buts – objectifs :** Une municipalité amie des aînés (MADA) est une municipalité ou une municipalité régionale de comté (MRC) qui met un frein à l'âgisme; sait adapter ses politiques, ses services et ses structures; agit de façon globale et intégrée; favorise la participation des aînés; s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté. Dans une MADA, il se développe une culture d'inclusion sociale des aînés. Les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux sont conçus pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs.

**Programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine**

**Buts – objectifs :** vise à appuyer des activités qui sont créées à l'intention du grand public et ouvertes à celui-ci et qui célèbrent le patrimoine historique local ainsi que les artistes et les artisans locaux.

**Volet Festivals locaux / Le 30 septembre** – pour les festivals qui commencent **entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août**.

**Dates limites :** **Le 31 janvier** – pour les festivals qui commencent **entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre /**

**30 avril** – pour les festivals qui commencent **entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin**.

**But-objectif :** offre une aide financière aux groupes locaux qui organisent des festivals récurrents et présentent des œuvres d'artistes et d'artisans locaux ou des interprètes du patrimoine historique local.

**Volet Commémorations communautaires / Date limite :** 31 janvier 2017 pour les événements de l'année civile suivante (2018)

**But-objectif :** offre une aide financière pour des événements locaux non récurrents, avec ou sans un projet mineur d'immobilisations qui soulignent le centenaire ou l'anniversaire subséquent, par tranches de 25 ans (ex. : 125<sup>e</sup>, 150<sup>e</sup>) d'un événement local important ou une personnalité locale importante. L'aide financière des projets d'immobilisations est d'un maximum de 25 000 \$ (tels que des projets communautaires en art, la restauration d'objets, les livres d'histoire communautaire, les statues et murales).

**Volet Fonds des legs Date limite :** AUCUNE À CE VOLET

**But-objectif :** appuie les projets communautaires qui commémorent un événement historique local important ou rendent hommage à une personnalité historique locale importante; entreprennent la restauration, la rénovation ou la transformation d'édifices existants ou d'espaces extérieurs ayant une signification importante pour la communauté locale et qui sont destinés à la communauté.

## Fonds municipal vert pour les municipalités québécoises

**Dates limites** : prise de décision 2 fois par an en février et septembre

**Buts** : offre des subventions et des prêts à des taux inférieurs à ceux sur le marché, ainsi que des ressources sur les connaissances. Le Fonds soutient des initiatives d'amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et du sol et la réduction des gaz à effets de serre.

## **OCTOBRE – NOVEMBRE – DÉCEMBRE 2016 (mise à jour à venir)**

### Fondation Bon départ de Canadian Tire

**Période d'inscription 2016-2017** : **1<sup>er</sup> octobre pour les activités d'hiver et de Noël** | 1<sup>er</sup> janvier pour les activités du printemps | 1<sup>er</sup> mai pour les activités d'été et d'automne

**But – objectif** : offrir à des enfants de familles financièrement défavorisées la même chance de participer à des activités sportives et récréatives que leurs voisins, leurs camarades de classe et leurs amis.

### Programme d'assistance financière pour les infrastructures de sentiers et la protection de la faune

**Dates limites** : **à préciser** - Le programme est en processus de renouvellement entre le ministère des Transports et la Fondation. **Dernier appel de projet - 15 novembre 2016**

**But – objectifs** : vise à soutenir financièrement la réalisation de travaux d'aménagement ou d'amélioration d'infrastructures de sentiers pour les véhicules hors routes (VHR) dans le but de favoriser la permanence des sentiers, de réduire, voire d'éliminer, les inconvénients de voisinage liés à la pratique de ce loisir, de permettre de réparer les dommages causés par les intempéries, d'assurer la sécurité des utilisateurs de VHR ou de favoriser les retombées économiques en région. Il vise également à financer des projets concernant la protection de la faune et des habitats fauniques, directement liés à la pratique du VHR. Les projets admissibles doivent principalement permettre le développement de sentiers faisant partie du réseau de sentiers permanents ou interrégionaux.

\***Fonds communautaire AVIVA** (\*concours de votation en ligne) / [Guide de soumission d'idées](#)

**Période de soumission de vos idées de projets** : **19 septembre au 6 octobre 2016**

**But – objectif** : Les idées soumises à la compétition doivent remplir au moins un critère d'admissibilité de l'une des trois catégories ci-dessous :

- 1- Résilience communautaire (Environnement, climat, aide en cas de catastrophe et prévention des catastrophes)
- 2- Bien-être communautaire (Santé, sport, vie active et loisirs)
- 3- Développement communautaire (Éducation, formation professionnelle, culture, recherche et besoins vitaux)

Votre idée doit être réalisable moyennant l'un des deux niveaux de budget (0 \$ à 50 000 \$ et 50 000 \$ à 100 000 \$) que prévoit le Fonds communautaire Aviva, et sa mise en oeuvre devrait raisonnablement pouvoir être achevée ou presque achevée d'ici le 31 décembre 2017.

### Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées

Pour information : 819 758-5464 ou 1 800 936-5464 [arlphcq@cdcbf.qc.ca](mailto:arlphcq@cdcbf.qc.ca)

**Date limite** : **17 octobre 2016**

#### - **Volet 1 : Soutien aux activités de loisir**

**Buts - objectifs** : soutenir les organisations pour le développement et la réalisation d'activités de loisir à l'intention des personnes handicapées; permettre l'initiation de la personne handicapée à des activités de loisirs; favoriser l'intégration de la personne handicapée lors de la réalisation des activités

#### - **Volet 2 : Soutien à l'accompagnement**

**But - objectif** : favoriser la participation des personnes handicapées à des activités de loisir en contribuant financièrement à l'offre d'un service d'accompagnement.

### Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités (FPC)

Volet 2 : Infrastructures collectives

**Date limite** : **En continu jusqu'au 31 mars 2018**

**But – objectif** : vise à offrir aux municipalités de moins de 100 000 habitants un soutien financier pour pour les soutenir financièrement dans la réalisation de projets municipaux d'infrastructures admissibles contribuant, entre autres, à l'essor culturel, de loisir, sportif, touristique, au transport aérien ou à la protection des biens publics.

### [Programme de soutien aux manifestations culturelles](#) / [Formulaire](#)

**Date limite : 18 novembre 2016** pour les projets qui se réaliseront entre le **1<sup>er</sup> janvier** et le **31 décembre 2017**

**Buts – objectifs** : soutenir financièrement la réalisation d'activités et de manifestations culturelles par et pour les jeunes âgés de 12 à 30 ans; soutenir financièrement l'accès des jeunes à des services techniques et professionnels afin de bonifier leur formation et améliorer leurs performances culturelles.

### [Canada en fête](#) - [Guide](#)

**Date limite : 21 novembre 2016**

**Buts – objectifs** : faire apprécier davantage la riche diversité du Canada sur le plan de la culture, de l'ethnicité, de la langue et de la géographie en favorisant les communications entre les Canadiens; inculquer une fierté envers le patrimoine du Canada en offrant l'occasion aux citoyens canadiens de partager leurs expériences, leurs histoires, leurs mythes et leurs symboles. Patrimoine canadien octroie des appuis financiers pour des activités qui se déroulent pendant la période Le Canada en fête, du 21 juin au 1er juillet 2016

### [Programme de soutien à des projets de garde pendant LA RELÂCHE SCOLAIRE et la PÉRIODE ESTIVALE 2017](#) / [Guide](#) et [formulaire](#)

**Date limite : 2 décembre 2016**

**Buts – objectifs** : soutenir de nouveaux projets, bonifier ou accroître l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2017. Le soutien financier maximal ne peut dépasser 15 000 \$ par projet et par organisme.

### [Emplois d'été Canada 2017 \(ÉÉC\)](#)

**Période d'inscription : non disponible était du 5 décembre 2016 au 20 janvier 2017**

**But – objectif** : vise à encourager les organismes sans but lucratif, les employeurs du secteur public et les petites entreprises comptant 50 employés ou moins à créer des emplois qui répondent à leurs besoins et qui profitent aux jeunes souhaitant acquérir de l'expérience de travail.

## **EN TOUT TEMPS**

### [Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires - Volet Action communautaire et action bénévole](#)

**Date limite : AUCUNE** / Les organismes admissibles seront dorénavant invités par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale à déposer des projets structurants et prioritaires.

**But – objectif** : vise à soutenir des projets de recherche, d'évaluation, de formation et d'expérimentation en matière d'action communautaire et d'action bénévole.

### [Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150](#)

**Dates limites : les demandes sont acceptées en continu**

**But – objectif** : vise investir dans la rénovation, l'expansion et l'amélioration des infrastructures et des installations infrastructurelles communautaires existantes comme : centres communautaires, centres culturels, musées, bibliothèques, parcs, installations récréatives, telles que les stades, les gymnases, les piscines et les terrains de sport locaux, cénotaphes et autres infrastructures communautaires existantes qui auront des retombées pour le public.

### [Fonds Chantiers Canada-Québec - Volet Fonds des petites collectivités \(FPC\)](#) - [Guide](#)

**Date limite : en continu jusqu'au 31 mars 2018**

**But - objectif** : vise à soutenir financièrement la réalisation de projets municipaux d'infrastructures admissibles contribuant, entre autres, à l'essor culturel, de loisir, sportif, touristique, au transport aérien ou à la protection des biens publics. Selon le type d'infrastructures le MAMOT pourra confier l'application des modalités du présent programme à d'autres ministères.

### [Fonds de développement des territoires \(FDT\) MRC d'Arthabaska](#) | Pour obtenir un formulaire

contactez [François Gardner](#) / 819 752-2444, poste 4292

**Date limite : En continu jusqu'en 2019** | Les demandes d'aide seront traitées et analysées aux 2 mois.

**But – objectif** : vise à appuyer le développement et la réalisation de projets locaux qui auront une incidence positive à court, moyen et long terme sur la vitalité des collectivités, spécialement en milieu rural. Les projets présentés doivent venir appuyer les quatre grandes priorités d'intervention adoptées par la MRC d'Arthabaska en août 2016 | Voir [Guide d'information](#)

### [Dons Banque Nationale](#)

**Date limite : aucune**

**But – objectif :** secteur de soutien privilégié - l'aide aux organismes actifs auprès de la jeunesse dans les domaines de l'éducation, de l'engagement social et de la santé.

### [Programme ParticipACTION Jeunesse](#) - [Guillaume Morin](#) / 514-360-1595 / [Formulaire](#)

**Date limite : aucune**

**But - objectif :** offre de microsubventions de 250 \$ à 500 \$ pour développer et mettre sur pied un programme d'activité physique pour les jeunes. Les microsubventions peuvent être appliquées sur tout ce qui contribuera à faire bouger les jeunes : équipement, location d'espace, transport ou formation, etc.

### [Dons et commandites Cascades](#) / [Soumettre une demande](#)

**Date limite : Au minimum 8 semaines avant la tenue de l'activité**

**But – objectif :** Cascades appuie des causes environnementales et sociales en soutenant différents projets et événements qui s'inscrivent dans les priorités de l'entreprise soit le développement durable, l'éducation et l'entrepreneuriat, le sport amateur et l'activité physique en général, le milieu sociocommunautaire. Le soutien offert est sous forme de dons et de commandites selon les budgets disponibles, les priorités de l'entreprise et la visibilité offerte

### [Programme de mise en valeur intégrée – Hydro-Québec](#)

**Date de dépôt des projets : en tout temps**

**But – objectif :** Le programme PMVI d'Hydro-Québec contribue financièrement à la réalisation d'initiatives dans les municipalités concernées par la construction d'installations de transport d'énergie (lignes et postes). Une somme correspondant à 1 % de la valeur initialement autorisée pour ces installations visées par le programme est versée aux entités administratives dont le territoire accueille de nouvelles lignes aériennes ou de nouveaux postes de transport, pour qu'ils les affectent à des initiatives touchant l'environnement, l'aménagement du territoire ou encore le développement d'une région.

### [Programme d'octroi de dons ou commandites Hydro-Québec](#) / [soumettre une demande](#)

**Date limite : 60 jours avant la tenue de l'événement** pour les demandes de 25 000 \$ et moins **OU 3 mois avant la tenue de l'événement** pour les demandes égales ou supérieures à 25 000 \$.

**But - objectif :** soutenir la vie culturelle, sociale et économique québécoise par l'entremise de dons et de commandites; contribuer à des activités ou à des événements qui se tiennent au Québec, mais peut toutefois soutenir, à l'occasion, une activité ou un événement dans les marchés où elle est active. Les créneaux d'intervention retenus par Hydro-Québec sont la culture, les sciences, l'environnement et le développement durable, les partenaires socioéconomiques, le sport, la santé, l'éducation, le secteur socio-humanitaire. Hydro-Québec alloue chaque année aux dons et aux commandites 1 % du bénéfice net moyen sur les activités poursuivies.

### **Soutien à l'action bénévole** | [Députés régions Centre-du-Québec](#)

**Date limite : en tout temps**

**But – objectif :** Chaque député provincial reçoit annuellement une enveloppe discrétionnaire qu'il peut utiliser pour soutenir les projets de son choix. Les projets soutenus sont toutefois variables pour chaque député en fonction de leurs priorités (ex.: achat d'équipements, aménagement de parc, événement, rénovation d'infrastructures, etc.).

### [Banque CIBC - Dons et commandites](#) / [Comment présenter votre demande?](#)

**Date limite : en tout temps**

**But – objectif :** apporter davantage aux collectivités où nous sommes établis grâce à des dons, à des commandites et à l'esprit de bénévolat de nos employés. Organismes admissibles : organismes de bienfaisance canadiens enregistrés. Soutien financier : La plupart des organismes financés reçoivent un don annuel inférieur à 10 000 \$.

### [Mouvement Desjardins](#) - Dons et commandites | [Documents d'informations et politiques de dons](#) | [Formulaire](#)

**Date limite : en tout temps.** Il faut prévoir un délai de traitement de 4 à 6 semaines.

**Buts – objectifs :** Votre caisse appuie plusieurs initiatives communautaires locales et régionales liées au développement économique, à la santé, à l'environnement, à l'éducation, aux arts et à la culture ainsi qu'aux loisirs et aux sports. Les critères de sélection des projets sont : répondre à une problématique du milieu, l'améliorer ou la résoudre; avoir un impact socioéconomique dans la communauté à court, moyen ou long terme; apporter une valeur ajoutée à la communauté; mobiliser l'action et le partenariat des gens du secteur. Les dons et commandites attribués sont de deux types : **moins de 5 000 \$ OU plus de + 5 000 \$.**

## Programme d'Amélioration du réseau routier municipal

**Date limite : aucune indiquée**

**Buts – objectifs :** permet de contribuer au financement de projets d'amélioration réalisés par les municipalités sur leur réseau; il privilégie le réseau qui a fait l'objet du transfert. Il peut s'agir de travaux d'amélioration, entre autres choses : de la qualité de la chaussée (travaux sur les couches d'usure, rechargement, etc.), du drainage (remplacement de ponceaux, etc.), de la sécurité des usagers de la route (correction d'une courbe dangereuse, etc.), de la surface de croisement de passages à niveau, de la sécurité aux passages à niveau (systèmes d'avertissement automatique, ajout de signalisation routière). **Particularités :** travaux pouvant être admissibles, point 6 : la construction ou l'amélioration de voies cyclables situées sur le réseau routier municipal, incluant la signalisation (délinéateurs, marquage, feux lumineux).

## Fonds du Canada pour les espaces culturels

**Date limite : sur une base continu jusqu'au 31 mars 2018**

**But – objectif :** contribue à améliorer les conditions matérielles qui favorisent la créativité et l'innovation artistiques. Le FCEC soutient l'amélioration, la rénovation et la construction d'installations vouées aux arts et au patrimoine, ainsi que des projets d'achat de matériel spécialisé. En appuyant les améliorations matérielles de nos espaces culturels, le FCEC élargit l'accessibilité des Canadiens et des Canadiennes aux arts de la scène, aux arts visuels, aux arts médiatiques, ainsi qu'aux collections muséales et aux expositions patrimoniales.

## Aide aux immobilisations culturelles

**Date limite :** La norme viendra à échéance **le 31 mars 2016**.

**Buts – objectifs :** offrir un soutien financier aux projets de restauration et de conservation des biens patrimoniaux protégés par la *Loi sur les biens culturels* ou des biens d'un grand intérêt patrimonial, protégés par une municipalité; contribuer au maintien et au développement sur l'ensemble du territoire du Québec d'un réseau d'infrastructures culturelles répondant aux normes et aux standards professionnels.

## Fonds conjoncturel de développement

**Date limite : aucune date indiquée**

**Buts – objectifs :** Le Fonds conjoncturel de développement (FCD) vise à soutenir des initiatives qui contribuent notamment au développement économique, social, culturel, touristique, environnemental et technologique. Ces initiatives peuvent également avoir pour but de favoriser l'occupation et la revitalisation des différents territoires du Québec, notamment ceux qui font face à des situations difficiles.

## Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)

**Période d'accès au Programme : pour les années 2014 à 2018**

**Forme de soutien :** Les travaux faisant l'objet d'une contribution gouvernementale dans le cadre du programme doivent constituer un investissement additionnel pour la municipalité. Ainsi, cette dernière devra atteindre un seuil minimal d'immobilisations en réfection d'infrastructures municipales d'eau potable, d'égout, de voirie, en construction ou en réfection d'infrastructures requises par le schéma de couverture de risques ou liées à la gestion des matières résiduelles. Lorsqu'une municipalité n'a plus d'infrastructures à rénover ou à construire, comme celles mentionnées précédemment, elle pourra comptabiliser la réfection de bâtiments municipaux ou d'infrastructures municipales de sport pour la réalisation du seuil.

## Programme de financement pour la récupération des matières recyclables générées hors foyer

**Date limite :** La distribution du fonds se fait **dans l'ordre d'arrivée des demandes**, jusqu'à épuisement des budgets alloués par volet.

**Buts – objectifs :** permet l'achat d'équipement pour la récupération de matières recyclables dans les aires publiques municipales intérieures comme les arénas, centres de loisirs, bibliothèques, bâtiments municipaux accessibles au public, stations de transport en commun et aires publiques extérieures comme telles que : bordure de rues, parcs, pistes cyclables, abribus, stationnements incitatifs. Profitez du remboursement de 70 % du coût d'achat de ces équipements jusqu'à concurrence de 840 \$ par unité. Maximum de financement par personne morale de 150 000 \$ / an.

**N'oubliez pas d'aller visiter les sections « [Assistance financière de Loisir Sport Centre-du-Québec](#) », [Programmes et services aux entreprises touristiques](#) , [Répertoire des programmes de soutien pour les actions familles et aînés en milieu municipal](#), [Autres programmes d'aide provinciaux](#) .**